



Ville de passion!

PROCÈS-VERBAL

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le



ID : 974-219740149-20250926-DCM129_2025-DE

Procès-verbal de la consultation citoyenne numérique Dénomination du groupe scolaire de la ZAC Avenir

Dans le cadre de la dénomination du groupe scolaire de la ZAC Avenir, la municipalité a souhaité associer les habitants à cette démarche.

À cet effet, une consultation citoyenne a été organisée en ligne via un formulaire Google Forms, accessible du 24 avril au 14 juillet 2025.

Les participants étaient invités à exprimer leur préférence parmi cinq propositions de noms.

Déroulement du vote

La consultation a été diffusée auprès des administrés par les canaux de communication de la Ville (site internet, réseaux sociaux.....).

Le formulaire Google Forms a été clôturé le 14 juillet 2025.

Le dépouillement a été réalisé automatiquement par l'outil, et les résultats exportés par les services municipaux le 21 juillet 2025.

Résultats de la consultation

Nombre total de votants : 365

Suffrages exprimés : 365

Nom proposé	Nombre de votant	Pourcentage obtenu
Manmzel Péria	198	54.2 %
Anne Mousse	83	22.7 %
Rosa Parks	32	8.8%
Indira Gandhi	30	8.2%
Joséphine Baker	22	6.1%
Total	365	100%

Le présent procès-verbal a été établi à l'issue de la clôture du formulaire de vote en ligne (Google Forms), après vérification et exportation des résultats par les services municipaux.



Ville de passion!

PROCÈS-VERBAL

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le

ID : 974-219740149-20250926-DCM129_2025-DE

S²LOW

Procès-verbal des résultats du vote organisé auprès des élèves de l'école élémentaire concernant la dénomination du groupe scolaire de la ZAC Avenir

Dans le cadre de la démarche participative menée autour de la dénomination du groupe scolaire de la ZAC Avenir, un vote a été organisé auprès des élèves de l'école élémentaire de la ZAC Avenir le vendredi 4 juillet 2025.

À l'issue du scrutin, le dépouillement a eu lieu le lundi 21 juillet 2025 à 10h00 dans la salle Simone Veil à la mairie de Saint-Louis.

Le bureau pour le dépouillement était composé comme suit :

- Président du bureau : Sylvain ARTHEMISE 1^{er} adjoint élu délégué aux affaires scolaires et à l'amélioration de la qualité éducative
- Scrutateur : M. Attoumani Rayhane, élève de l'école élémentaire de la ZAC Avenir représentant du Conseil Municipal des Enfants (CME)
- Autres membres : Laurence MOELLON Directrice de la vie éducative/ Daniel Moutien Directeur adjoint de la vie éducative

Donnée du scrutin :

- Nombre total d'enfants inscrits à l'école : **154**
- Nombre d'élèves votants (présents) : **137**
- Nombre d'élèves absents le jour du vote : **17**
- Nombre total de bulletins dans l'urne : **137**
- Bulletins blancs ou nuls : **0**
- Suffrages exprimés : **137**

Résultats du vote :

Nom proposé	Nombre de voix	Pourcentage (%)
Anne Mousse	59	43,1 %
Joséphine Baker	46	33,6 %
Rosa Parks	17	12,4 %
Mamzelle Péria	12	8,8 %
Indira Ghandi	3	2,2 %
Total	137	100 %

À l'issue du scrutin, le nom « Anne Mousse » est arrivé en tête, avec 59 voix, soit 43,1 % des suffrages exprimés.

La séance est levée est 11h10.

Signature président :

Scrutateur ;

Rayhane

Membres du bureau :